



# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 9 September 2021

**Présents :** BOURDIER Christian, CHAGNAUD Patrick, DAMOUR Christophe, DELORME-LEWIS Véronique, MARTINAUD Éric, MARTINAUD Sébastien

**Absents :** MÉNAGER Alain

**Secrétaire :** DAMOUR Christophe

## **Délibération 1 :** Convention de service « Santé, hygiène et sécurité au travail »

Le Centre de Gestion de la Charente actualise la convention relative à la médecine du travail et propose une nouvelle offre de services permettant de répondre aux obligations légales. Cette convention prendra effet au 01 janvier 2022. Le coût de cette prestation est estimé à 50 € annuel.

Le Conseil Municipal décide de souscrire aux services suivants en adhérant à la nouvelle convention :

- Médecine du travail
- Fonction d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité
- Dispositif de signalement : plateforme numérique seule

## **Délibération 2 :** Acquisition de parcelles

Monsieur le Maire propose l'acquisition des parcelles cadastrées B 647 et B 648 pour une surface totale de 83 m2 situées « Le Tuquet » appartenant à Mr et Mme BOILEVIN. Le Conseil Municipal propose que cette transaction se fasse pour l'euro symbolique. L'acte serait réalisé sous la forme administrative.

## **Délibération 3 :** Connexion publique au WIFI4EU

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une proposition d'installation d'un réseau Wifi public.

Cette installation peut bénéficier d'une subvention européenne de 15 000 €, mais les frais de maintenance, obligatoire pendant 3 ans, sont à la charge de la commune (1 296 €). Compte tenu des contraintes imposées par l'Europe : portail captif nécessitant une inscription pour accéder à internet, minimum de 10 antennes relais, le conseil municipal décide d'abandonner ce projet.

## **Débat :** Formation incendie pour les élus et le personnel

Suite au contrôle de sécurité de la salle communale par les pompiers, il est demandé que les élus et le personnel soient formés à l'utilisation des extincteurs. Le SDIS ne peut pas assurer cette formation.

Un devis sera demandé à la société MP Incendie qui assure la maintenance des extincteurs.

**Débat** : Concert de la chorale « Au Chœur du Lary »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la chorale « Le Chœur du Lary » propose de venir faire un concert de chants de Noël, le dimanche 05 décembre dans l'église de la commune.

En accord avec le comité des fêtes, le Conseil Municipal accepte la proposition.

**Information** : Convention Prom'Haie

Une convention a été signée avec l'association Prom'Haies afin de les autoriser à récolter des graines d'arbres et d'arbustes champêtres locaux sur la parcelle communale ZA 47 (zone de dépôt des déchets verts).

**Information** : Flavescence dorée

La Chambre d'Agriculture de la Charente organise une réunion d'information sur le thème de la flavescence dorée. Cette réunion, qui concerne les exploitants de parcelles viticoles situées sur la commune, aura lieu le 13 septembre 2021 à 8h30 à la mairie.

**Information** : Contrat de l'agent communal

Le contrat de travail de Mr Vincent SIEUW arrive à terme le 12 septembre 2021, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il va établir un nouveau contrat à durée déterminée de 11 mois avec Mr SIEUW.

**Questions diverses** :

**Fibre optique** : la fibre optique est disponible depuis quelques jours sur la commune, les opérateurs commencent à proposer leurs offres commerciales. Des informations complémentaires peuvent être trouvées sur le site [www.nathd.fr](http://www.nathd.fr) (Nouvelle Aquitaine Très Haut Débit) ou au 0806 806 006.

**Attributions de compensation** : le maire et les adjoints participeront à une réunion d'information sur la revoiture des attributions de compensation en prévision du vote qui aura lieu d'ici la fin de l'année.

**La prochaine réunion est fixée au lundi 4 octobre 2021.**

***Clôture de la séance à 22h30***